



Salaires 2011

Le coût de la vie, c'est pas l'Insee, c'est dans les faits !!!

Mardi 15 mars, une première réunion direction syndicats est prévue pour négocier les salaires. La direction va encore nous ressortir les chiffres de l'inflation estimée par l'Insee à 1,8 % cette année.

S'il n'est plus besoin de démontrer que ces moyennes de l'Insee ne rendent pas compte du coût réel de la vie, c'est encore plus vrai cette année avec une augmentation du coût de la vie totalement hors de proportion.

Se loger : « La tribune » annonce le seizième mois consécutif de hausse des prix de l'immobilier.

Rien que depuis le début de l'année, le prix de vente a progressé en moyenne de 0,52 % pour les appartements et de 1,39 % pour les maisons.

On peut lire dans « Sud-Ouest » que les loyers de logements neufs ont enregistré une hausse de 2,5 % en 2010 et qu'elle est estimée à 2,4 % pour 2011.

Les assurances habitations ont augmenté entre 4 et 8 %.

Se déplacer : le record du sans-plomb a été battu avec une moyenne à 1,50 € le litre et « La Tribune » envisage une progression à 2 €.

Le gazole, plus en retrait, a tout de même enregistré une hausse de 22 % en 1 an.

Aujourd'hui, un automobiliste qui habite à 40 km de son travail consacre 20 € de plus par mois pour se rendre à son lieu de travail.

Se chauffer : La hausse de la facture énergétique peut s'élever jusqu'à 1000 €.

Le gaz pourrait augmenter de 5 % en avril 2011 après une hausse de 9,7 % en avril 2010 et de 4,7 % en juillet 2010.

L'électricité a augmenté de 3 % en janvier après une hausse similaire en août dernier.

Se nourrir : Selon l'Insee, les prix à la production industrielle ont augmenté de plus de 5 % en un an, ceux des produits agricoles, de 21 %.

Pas besoin d'un dessin pour comprendre la conséquence sur les prix de l'alimentaire et des produits manufacturés.

A l'échelle mondiale, les produits alimentaires ont enregistré une hausse de 28 %.

Se soigner : les médicaments remboursés à 35 % ne le seront plus qu'à 30 %, la prise en charge des dispositifs médicaux va passer de 65 à 60 %.

Le relèvement du seuil d'applications du forfait hospitalier relevé de 91 à 120 €, en dessous duquel les assurés payent 20 %, se traduira par une hausse de la facture d'hospitalisation.

Voici donc, quelques exemples qui montrent que sur les besoins essentiels quotidiens, nous subissons une véritable explosion sans précédent du coût de la vie.

Une augmentation salariale du niveau des années précédentes reviendrait à subir une perte de pouvoir d'achat considérable.

Les salariés SME qui n'ont pas eu d'augmentations individuelles l'an dernier sont au-dessous de l'inflation pourtant sous-estimée par l'Insee...

Cela n'est pas de la philosophie, ce sont des faits !

Qu'en est-il de la situation financière de SME ?

Elle est excellente.

En 2010, la direction a fait des économies sur la masse salariale de 0,8 %.

L'Excédent Brut d'Exploitation 2010 est de 29,3 Millions €.

L'EBE, cela correspond à la richesse créée par les salariés.

Un talon à 110 € réparti à l'ensemble des 1040 salariés de SME coûterait, charges comprises : 2,7 millions € soit moins de 10 % de l'EBE !

Il resterait donc 26,5 Millions € de résultats.

Si l'on considère qu'il faudrait puiser un peu plus dans les caisses pour arriver à un résultat correct d'augmentations pour 2011, la société ne serait pas en péril pour autant...

Sans compter une trésorerie largement positive avec quelques 80 Millions €.

De quoi acheter quelques C5 donc !!!

Cela n'est toujours pas de la philosophie, ce sont des chiffres !

Si la direction nous propose un talon, et qu'il est du niveau de celui de SPS, cela serait acceptable dans la mesure où elle nous accorde la même prime annuelle.

Sans cela nous serions les parents pauvres de ce projet de fusion.

C'est pourquoi nous revendiquons très raisonnablement un talon à 110 €.

Compte tenu de l'évolution du coût de la vie, de la situation économique de SME et de

la situation comparative aux salariés de SPS, cette revendication est très équilibrée.

La prime annuelle de SPS aux alentours de 3000 €, **cela n'est pas de la philosophie, ce sont des faits chiffrés.**

Raison de plus pour un talon à 110 €, côté SPS, les salariés touchent une prime de transport uniforme dite ASTE.

Nous ne voulons pas d'une énième prime qui peut disparaître à tout moment mais il faut relever nos salaires par le haut !!!

Les revendications SUD :

- ***Augmentations générales à 6 % et Talon à 110 €***
 - ***Budget Augmentations individuelles à 2 %***
- ***13ème mois égal au salaire moyen SME. (2800 €)***
 - ***Ancienneté à 20 ans et 20 %.***
- ***Prime de quart à 150 €***
 - ***Augmentation de 10 % des autres primes.***
 - ***Prime de vacances égale au salaire moyen SME***
 - ***Embauche aux coefficients 190 et passage en 205 après 1 an d'ancienneté pour les titulaires du bac.***
 - ***Journée de solidarité chômée payée et rétablissement de la RTT supprimée par la direction.***
 - ***Revalorisation de la maîtrise d'encadrement.***
 - ***Maintien du salaire si perte de primes pour raison médicale.***